



*Commission de la représentation
électorale du Québec*

Prévisions budgétaires
2014-2015 et

Rapport financier préliminaire
2013-2014

Le 31 mars 2014



Table des matières

Introduction	1
---------------------------	---

Section 1

Prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale du Québec 2014-2015 (élément 02)	3
---	---

1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014 (élément 02)	5
---	---

Section 2

Rapport financier préliminaire de la Commission de la représentation électorale du Québec 2013-2014 (élément 02) – Dépenses estimées au 31 mars 2014	9
---	---

2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014 (élément 02)	11
--	----

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), la Commission de la représentation électorale du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014-2015 ainsi qu'un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2014. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2014 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2014.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Toutefois, l'étude en commission parlementaire des prévisions budgétaires n'a pas lieu lorsque la procédure de délimitation des circonscriptions est en cours. Dans ce cas, le seul dépôt à l'Assemblée nationale des prévisions budgétaires de la Commission tient lieu d'approbation (réf. article 547 de la Loi électorale).

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2014-2015 contenues dans ce rapport est de 8 000 \$

Contrairement aux années précédentes, le Secrétariat du Conseil du trésor ne nous a pas fait parvenir notre enveloppe budgétaire pour l'exercice financier 2014-2015. Par conséquent, nous n'avons toujours pas transmis, à l'heure actuelle, de prévisions aux fins de la publication du *Livre des crédits 2014-2015*. Ces renseignements se retrouvent annuellement dans le volume du *Budget de dépenses*, réservé aux crédits et aux plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral, lequel comprend trois éléments :

- Élément 01 – Gestion interne et soutien;
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- Élément 03 – Activités électorales.

Dans les tableaux qui suivent, nous traitons uniquement des informations financières pour l'élément 02 – Commission de la représentation électorale.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale du Québec toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

La Commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après les deuxièmes élections générales provinciales qui suivent la dernière délimitation. Les élections générales, qui se tiendront le 7 avril prochain, donneront donc le coup d'envoi des travaux qui permettront de respecter les exigences législatives en matière de délimitation des circonscriptions électorales. Aussi, ces prévisions budgétaires ne tiennent pas compte des crédits qui seront nécessaires pour réaliser les travaux menant au dépôt d'une proposition d'une nouvelle carte électorale au niveau provincial.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Commission de la représentation électorale	
CRE – Administration	8 000
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	0
TOTAL	8 000

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Fonctionnement	
Frais de déplacement et jetons de présence	4 600
Contrats de services professionnels	1 900
Contrats de nature technique	1 500
Location de biens meubles	0
Fournitures et autres dépenses	0
TOTAL	8 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
TOTAL	0

Section 1.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014 (élément 02)

Les prévisions budgétaires des dépenses 2014-2015 de la Commission de la représentation électorale du Québec sont inférieures de 81 500 \$ par rapport à celles de 2013-2014 (réf. page 6).

Le budget 2014-2015 est composé de sommes nécessaires à ses responsabilités administratives. Des crédits supplémentaires seront nécessaires pour réaliser les travaux menant au dépôt du rapport préliminaire sur une proposition d'une nouvelle carte électorale au niveau provincial.

Section 1.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Prévisions budgétaires 2013-2014 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
CRE – Administration	8 000	10 000	(2 000)
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	0	79 500	(79 500)
TOTAL	8 000	89 500	(81 500)

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Prévisions budgétaires 2013-2014 ②	Écarts ① - ②
Fonctionnement			
Frais de déplacement et jetons de présence	4 600	33 100	(28 500)
Contrats de services professionnels	1 900	22 900	(21 000)
Contrats de nature technique	1 500	30 500	(29 000)
Location de biens meubles	0	2 000	(2 000)
Fournitures et autres dépenses	0	1 000	(1 000)
TOTAL	8 000	89 500	(81 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Section 1.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	(2 000)
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	(79 500)
TOTAL	(81 500)

Notes explicatives

Administration (2 000 \$)

L'écart est non significatif.

CRE – Municipal (0 \$)

Aucune dépense n'est prévue pour 2014-2015.

CRE – Scolaire (79 500 \$)

Aucune dépense n'est prévue pour 2014-2015.

Les travaux reliés au processus de délimitation du territoire scolaire, en prévision des élections scolaires qui se tiendront le 2 novembre 2014, ont été finalisés au cours de l'exercice 2013-2014.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Commission de la représentation électorale	
CRE – Administration	11 000
CRE – Provincial	500
CRE – Municipal	9 500
CRE – Scolaire	32 000
TOTAL	53 000

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Fonctionnement	
Frais de déplacement et jetons de présence	12 600
Contrats de services professionnels	15 900
Contrats de nature technique	22 500
Location de biens meubles	2 000
Fournitures et autres dépenses	0
TOTAL	53 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
TOTAL	0

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014 (élément 02)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées pour l'élément 02 – Commission de la représentation électorale du Programme 03 – Administration du système électoral.

Les dépenses estimées au 31 mars 2014 sont inférieures de 36 500 \$ aux prévisions budgétaires de 2013-2014 qui étaient de 89 500 \$ (réf. page 12).

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2013-2014 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2014 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
CRE – Administration	10 000	11 000	(1 000)
CRE – Provincial	0	500	(500)
CRE – Municipal	0	9 500	(9 500)
CRE – Scolaire	79 500	32 000	47 500
TOTAL	89 500	53 000	36 500

Ventilation du budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2013-2014 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2014 ②	Écarts ① - ②
Fonctionnement			
Frais de déplacement et jetons de présence	33 100	12 600	20 500
Contrats de services professionnels	22 900	15 900	7 000
Contrats de nature technique	30 500	22 500	8 000
Location de biens meubles	2 000	2 000	0
Fournitures et autres dépenses	1 000	0	1 000
TOTAL	89 500	53 000	36 500

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	(1 000)
CRE – Provincial	(500)
CRE – Municipal	(9 500)

Notes explicatives**Administration (1 000 \$)**

Les dépenses de l'exercice 2013-2014 couvrent principalement des frais de déplacement ainsi que les frais d'impression du Rapport annuel de gestion la CRE.

L'écart est non significatif.

CRE – Provincial (500 \$)

Les travaux de la CRE - Provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

La Commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après les deuxièmes élections générales qui suivent la dernière délimitation.

L'écart est non significatif.

CRE – Municipal (9 500 \$)

Les travaux de la CRE – Municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Les dépenses de l'exercice 2013-2014 comprennent des coûts reliés à la publication des avis publics. De plus, une assemblée de la Commission a été tenue.

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
CRE – Scolaire	47 500
TOTAL	36 500

Notes explicatives

CRE – Scolaire 47 500 \$

Les travaux de la CRE – Scolaire consistent à approuver les divisions du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de commissions scolaires.

Les dépenses de 2013-2014 comprennent les coûts reliés aux audiences publiques tenues dans des commissions scolaires (C. S. de la Baie-James et la C. S. des Monts-et-Marées).

De plus, sept assemblées de la Commission ont été tenues.